4.1 Grille d'évaluation

Domaines de compétences et compétences	Critères d'évaluation selon le plan de formation (aptitudes, attitudes, particularités dans l'institution)	Observations
Compétence opérationnelle D.4 Actes médico-techniques *Préparer des perfusions exemptes de solution médicamenteuse et les administrer lorsqu'une voie veineuse périphérique est en place et changer des perfusions contenant déjà une solution médicamenteuse.* *Y compris compétences* *A.1 Agir en tant que professionnel-le et membre de l'équipe.* *A.2 Etablir des relations avec les clientes et clients et leur entourage tout en gardant la distance professionnelle nécessaire.* *A.3 Agir selon ses observations et de manière conforme à la situation.* *A.4 Agir en fonction de la situation et en tenant compte des habitudes spécifiques à l'âge, à la culture et à la religion des clientes et clients.* *A.5 Participer à l'assurance de la qualité.* *E.1 Se conformer aux prescriptions en matière de sécurité du travail et appliquer les mesures d'hygiène.* *E.3 Stimuler les ressources des clientes et clients de manière appropriée.*	**Aptitudes** ▸ Prépare et administre les perfusions ▸ Observe les clientes et clients de façon responsable pour détecter des changements pouvant être en relation avec la thérapie par perfusion ▸ Calcule le débit de la perfusion et règle la pompe en conséquence ▸ Reconnaît l'apparition d'une inflammation veineuse (phlébite), la documente et transmet ses observations à la personne responsable des soins ▸ Informe les clientes et clients de manière claire et compréhensible sur ses interventions ▸ Consigne les soins effectués et les quantités de liquide administrées **Attitudes** ▸ Respecte les standards ▸ Réfléchit à son action ▸ Respecte les demandes et besoins des clientes et clients	**Préparation** **Exécution** **Finalisation**